

PIECES A FOURNIR PAR LES FUTURS EPOUX

***LES FUTURS EPOUX DEVRONT SE PRÉSENTER ENSEMBLE AU SERVICE ETAT-CIVIL,
MUNIS DES ORIGINAUX.***

- Pièce d'identité (carte d'identité nationale française, passeport ou titre de séjour)
- Acte de Naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) comprenant toutes les mentions marginales, daté de : (*code civil, art. 70*)
 - moins de trois mois à la date du dépôt du dossier de mariage pour les personnes nées en France ou de nationalité française nées à l'étranger
 - moins de six mois pour les actes étrangers délivrés par le Consulat
- Si l'un des futurs époux est de nationalité étrangère, d'autres documents peuvent être demandés selon les pays
- Un justificatif de domicile pour chacun des futurs époux de moins de trois mois à la date du dépôt du dossier.
- Si les futurs époux ont dressé un contrat de mariage :
Produire l'original de l'attestation notariale, 15 jours maximum avant le mariage
- Si les futurs époux ont des enfants en commun avant mariage : fournir
la copie intégrale d'acte de naissance des enfants de moins de trois mois à la date du mariage ;
le livret de famille
Le cas échéant, rapporter le livret de famille quinze jours avant le mariage au plus tard.
- Fiche des témoins :
Indiquer les noms, prénoms, âges, professions et domiciles des témoins sur la liste ci-jointe.
Photocopie d'une pièce d'identité (carte d'identité – passeport) (conforme à leur situation).
- Pour les personnes veuves : fournir la copie intégrale de l'acte de décès du conjoint décédé
- Pour les personnes divorcées ou dont la précédente union a été annulée :
 - soit une copie intégrale de l'acte de naissance portant mention de divorce ou de l'annulation ;
 - soit une copie intégrale de l'acte de mariage portant mention ou de l'annulation ou du divorce ;
 - soit la copie du jugement, la signification à partie, et un certificat de l'avocat attestant qu'il est devenu définitif
et exécutoire (dans le cas où la mention de divorce n'est pas encore portée en marge de l'acte de mariage).
- Si le(s) futur(s) époux est (sont) sous tutelle :**
c'est aux organes de tutelle administrative de consentir au mariage.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Epoux(se)

(Art.433-20 du code pénal et 544 et suivants de l'IGREC)

Nom, Prénom(s) : _____

Né(e) le : _____ à : _____
(Commune – département ou pays)

Nationalité (au moment du mariage) : _____

I - Domicile : _____

(Adresse complète)

II – Profession : _____

III – N° de téléphone : _____ mail : _____ @ _____

Certifie sur l'honneur être :

- Célibataire
 Veuf(ve)
 Divorcé(e) de _____

Depuis le _____

Pacsé(e) avec _____
Le _____ à _____

Père :

Domicilié à : _____
(Ville – code postal) (département ou pays) (n° - voie)

Profession : _____ ou décédé le _____

Mère :

Domiciliée à : _____
(Ville – code postal) (département ou pays) (n° - voie)

Profession : _____ ou décédée le _____

Cette feuille doit être remplie très lisiblement afin d'éviter des erreurs dans la rédaction de l'acte.

A _____ le _____

Signature

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Epoux(se)

(Art.433-20 du code pénal et 544 et suivants de l'IGREC)

Nom, Prénom(s) : _____

Né(e) le : _____ à : _____
(Commune – département ou pays)

Nationalité (au moment du mariage) : _____

I - Domicile : _____

(Adresse complète)

II – Profession : _____

III – N° de téléphone : _____ mail : _____ @ _____

Certifie sur l'honneur être :

- Célibataire
 Veuf(ve)
 Divorcé(e) de _____

Depuis le _____

Pacsé(e) avec _____
Le _____ à _____

Père :

Domicilié à : _____
(Ville – code postal) (département ou pays) (n° - voie)

Profession : _____ ou décédé le _____

Mère :

Domiciliée à : _____
(Ville – code postal) (département ou pays) (n° - voie)

Profession : _____ ou décédée le _____

Cette feuille doit être remplie très lisiblement afin d'éviter des erreurs dans la rédaction de l'acte.

A _____ le _____

Signature

FICHE DE RENSEIGNEMENTS DES TEMOINS

(articles 92 de l'IGREC, 37 et 75 du C. c)

(joindre les copies des pièces d'identité)

Les témoins doivent être âgés de 18 ans révolus au moins ; ils doivent être au minimum deux et au maximum quatre

1^{er} TÉMOIN (obligatoire)

Nom, Prénom(s).....

(Pour la femme mariée : prénom et nom de naissance suivi du nom de l'époux)

Domicile (adresse complète) :

.....

Profession :

2^{ème} TÉMOIN (obligatoire)

Nom, Prénom(s).....

(Pour la femme mariée : prénom et nom de naissance suivi du nom de l'époux)

Domicile (adresse complète) :

.....

Profession :

3^{ème} TÉMOIN (facultatif)

Nom, Prénom(s).....

(Pour la femme mariée : prénom et nom de naissance suivi du nom de l'époux)

Domicile (adresse complète) :

.....

Profession :

4^{ème} TÉMOIN (facultatif)

Nom, Prénom(s).....

(Pour la femme mariée : prénom et nom de naissance suivi du nom de l'époux)

Domicile (adresse complète) :

.....

Profession :

Si des témoins facultatifs sont désignés, ils devront être présents le jour du mariage

AUTRES RENSEIGNEMENTS A FOURNIR A L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL

Le mariage doit être célébré à la mairie le _____ à ____ h ____

I - RENSEIGNEMENTS COMMUNS AUX EPOUX/EPOUSE :

Enfants en commun avant le mariage : oui non si oui, combien :

Contrat de mariage : oui non

Mariage religieux : oui non

Echange des alliances à la Mairie : oui non

Nombre approximatif d'invités à la Mairie :

Futur domicile conjugal prévu (**obligatoire**) :

.....

Publication dans le magazine municipal : oui non

Signature des deux futur(e)s époux(s) :

--